

# Faits saillants du budget 2025

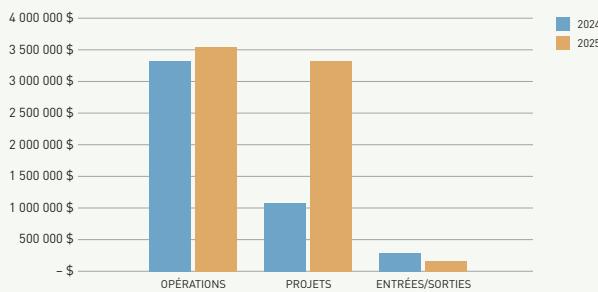
L'établissement d'un budget municipal se fait en estimant d'abord les dépenses pour la prochaine année. Par la suite, on utilise le dernier rôle d'évaluation pour fixer le taux de taxes qui doit être utilisé pour balancer le budget.

## Les dépenses

Il y a trois catégories :

- > les dépenses de type entrées/sorties ;
- > les dépenses attribuées à des projets ;
- > les dépenses d'opération.

Voici comment se répartissent nos prévisions de dépenses dans le présent budget en comparaison à l'an dernier :



En général, nos dépenses opérationnelles ont légèrement augmenté (+6%). En revanche, le budget des projets a fortement augmenté en raison de la construction d'un garage municipal estimé à 2,6 M \$. Ce projet est financé à 78 % par une subvention du gouvernement du Québec et par un règlement d'emprunt qui prendra effet dans le prochain budget, ce qui explique la hausse des frais bancaires.

## Entrées / Sorties

Les dépenses de type entrées/sorties proviennent du secteur environnement. Il s'agit principalement des frais en lien avec les fosses septiques (vidange, vérification et prêts-citoyens pour le remplacement). Comme elles sont remboursées par les citoyens, ces dépenses s'annulent en cours d'année.

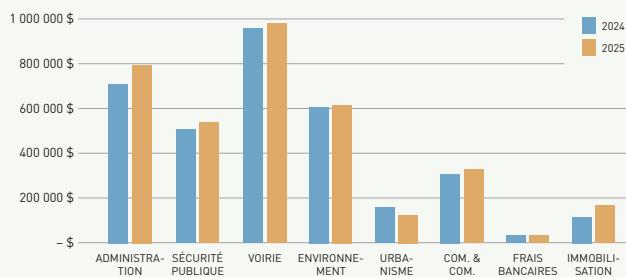
## Projets

En 2025, en plus du garage municipal, nous ajoutons des portes rétractables au chapiteau permanent du parc Terrio. Nous construirons également un bloc sanitaire et un espace de rangement adjacents. D'autres aménagements seront aussi réalisés dans le parc. Ces projets, subventionnés par divers programmes gouvernementaux, auront peu ou pas d'impact sur la taxation grâce à nos fonds réservés.

## Opérations

- > Administration : augmentation des frais causée notamment par l'ajout d'un employé et un éventuel ajustement de la rémunération des élus.

- > Sécurité publique : augmentation de 11 % des frais de la SQ, hautement critiquée par les municipalités de la MRC.
- > Urbanisme : baisse des dépenses due au remplacement de l'urbaniste par un technicien en bâtiments.
- > Immobilisations : Hausse dû à certaines dépenses pour l'aménagement du parc Terrio et la planification de l'amélioration des routes.



## Valeur foncière

Lors de la dernière évaluation, la valeur foncière de la Municipalité a atteint 603 462 000 M \$. Cette hausse est due à la construction de nouvelles maisons et aux rénovations.

## Taxes foncières

Augmentation de 2,4 % pour la maison moyenne par rapport à l'an dernier.

En 2025, les taxes foncières pour les résidences se diviseront en 4 parties :

- > Une taxe de base : 0,3975 / 100 \$ d'évaluation de la propriété (augmentation de 1,9 %)
- > Un montant fixe de 140 \$ par unité pour compenser une partie des frais de collectes des matières résiduelles
- > Un montant fixe de 101,62 \$ par résidence pour compenser une partie des frais de sécurité publique
- > Un nouveau frais d'accès de 10 \$ par résidence pour l'accès à l'écocentre de Magog

Les frais de sécurité publique sont imposés par la SQ et les pompiers d'Eastman et d'Austin. Le frais d'accès à l'écocentre de Magog sont imposés par cette dernière et permettra à tous les citoyens de Bolton-Est d'y accéder. Au total, les frais fixes augmenteront de 14 \$.

## Taxes sectorielles

Des taxes sectorielles s'appliquent aux membres de l'APBLN (arpentage). Pour la restauration de l'exutoire du lac Nick, les résidents concernés seront facturés une fois les coûts réels des travaux déterminés.

## Modalités de paiement des taxes municipales

Payables en quatre versements : 24 février, 5 mai, 7 juillet, 8 septembre 2025

## Informations additionnelles

Le règlement de taxation est disponible sur [BoltonEst.ca](http://BoltonEst.ca).